

FOURNITURES SCOLAIRES 2020/2021

Pour vous simplifier la prochaine rentrée et vous permettre de faire des économies, l'APEL a mis en place l'**Opération Fournitures Scolaires de Scoléo**. Vous trouverez dans ce dossier la liste des fournitures ainsi que le bon de commande Scoléo.

Vous pouvez commander par courrier mais également par Internet en utilisant l'accès direct suivant : www.scoleo.fr/catalogue/fournitures/choix-classe.php?etabnr=10314

Important : pour garantir les livraisons avant la rentrée, les **commandes doivent être passées avant le 28 août 2020 au soir** > n'attendez pas la dernière minute...

ASSURANCE SCOLAIRE 2020/2021

La scolarisation dans notre établissement suppose que vous ayez souscrit pour l'année scolaire une assurance complète : responsabilité civile (dommages causés par votre enfant à autrui), individuelle accident (dommages que votre enfant subit). **L'établissement ne propose pas d'assurance scolaire.**

REMARQUES IMPORTANTES 2020/2021

ASSOCIATION SPORTIVE : Elle est gérée par l'équipe enseignante d'EPS, **l'inscription aura lieu au collège le lundi 14 septembre de 12 h 30 à 13 h 30.**

VETEMENTS : tous les vêtements devront être marqués au nom de l'élève. Beaucoup de vêtements, équipements complets, sacs de sports compris, ont été entassés sans qu'ils ne soient réclamés et ont donc été donnés en fin d'année scolaire à des associations caritatives.

OBJETS DE VALEUR : nous déclinons toute responsabilité pour les objets de valeur, l'argent, les bijoux, les baladeurs, les portables, les MP3, les jeux-vidéo... apportés dans l'enceinte de l'Etablissement.

AUTORISATION DE PUBLICATION DE PHOTOGRAPHIES : Le Collège utilise, dans le cadre du travail pédagogique, des photos des élèves du Collège, pour le site Internet, pour les différentes publications du Collège. Les photographies prises dans le cadre du collège et des activités pédagogiques peuvent être utilisées sauf **demande ECRITE de non autorisation** de la part des familles à transmettre à Mme LANNES.

Bonne année scolaire à tous !



Ensemble scolaire
Notre Dame
des Chênes

Dossier Rentrée Scolaire 2020 – 2021

Saint-Malo, le 8 juillet 2020

Chers Parents, Chers Jeunes,

Une année scolaire inédite dans l'histoire se termine... Année durant laquelle nos repères habituels ont été bouleversés nous obligeant alors à repenser nos priorités. De cette pandémie sans précédent, et du confinement qui en a découlé, nous devons en tirer une force, celle, comme le suggère le Pape François, de nous recentrer sur l'essentiel en établissant « avec nos proches une relation concrète faite d'attention et de patience », loin de la société de sur consommation que nous avons quittée le 17 mars au soir.

Attention et patience sont les qualités dont ont fait preuve les enseignants pour assurer la continuité pédagogique auprès de vos enfants avec, très souvent, votre précieuse aide pour les motiver. Le défi a été relevé, non sans difficulté, de ne pas rompre le lien des élèves avec l'école pendant le confinement mais aussi de leur permettre de revenir, en mai, en toute sécurité sanitaire.

Aujourd'hui, nous n'avons aucune visibilité sur l'avenir et nous préparons activement la rentrée de vos enfants en espérant qu'elle soit la plus normale possible. Nos équipes ont beaucoup appris de cette période et sont aujourd'hui prêtes à s'adapter si l'actualité sanitaire nous imposait des changements.

Nous aurons hâte en tous cas de retrouver tous nos jeunes et de les accueillir dans les meilleures conditions.

Bienvenue aux nouveaux élèves qui arrivent dans notre groupe scolaire et une pensée particulière à tous les petits qui feront leur première rentrée cette année.

Mais avant de parler de rentrée, le temps est venu, aujourd'hui, de profiter de l'été que nous vous souhaitons reposant et ressourçant.

Passez de belles vacances en famille.

**Dans ce dossier Rentrée Scolaire,
nous avons regroupé les informations et les formalités de rentrée.
Prenez le temps nécessaire pour lire et compléter.**

Mme Nathalie THEBAULT
La directrice



Ecole maternelle
Choisy
5 rue du Prieuré – BP32
35404 SAINT-MALO Cedex
Tél: 02 99 40 00 90



Ecole élémentaire
Amélie Fristel
5 rue des 6 Frères Ruellan
35400 SAINT-MALO
Tél. 02 99 56 05 76

Mme Isabelle LANNES
La directrice



Collège
Choisy
3 avenue de la Borderie – BP32
35404 SAINT-MALO Cedex
Std : 02.99.56.01.59
secretariat@nddc.fr

www.ensemblescolairenotredamedeschenes.fr

RENTREE 2020

LA RENTREE SE DEROULE SUR DEUX JOURS : Apporter une trousse, un cahier de brouillon, des feuilles de papier

LE MARDI 1^{er} SEPTEMBRE 2020

Rentrée des élèves de 6^{ème} de 9 h 00 à 16 h 30

Les élèves de 5^{ème} – 4^{ème} – 3^{ème} restent à la maison ce jour-là.

LE MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2020

Rentrée des élèves de 3^{ème} de 9 h 00

Rentrée des élèves de 4^{ème} de 9 h 15 à 12 h 00 ☞ Informations générales

Rentrée des élèves de 5^{ème} de 9 h 30

Les élèves de 6^{ème} restent à la maison ce jour-là.

DEBUT DES COURS POUR TOUS :

Le JEUDI 3 SEPTEMBRE 2020 selon les emplois du temps qui auront été distribués aux élèves.

DATES DES PREMIERES REUNIONS PARENTS/PROFESSEURS :

6^{ème} le jeudi 10 septembre 2020 à 18 h 4^{ème} le lundi 14 septembre 2020 à 18 h

5^{ème} le mardi 8 septembre 2020 à 18 h 3^{ème} le mardi 15 septembre 2020 à 18 h

ENTREES ET SORTIES DES ELEVES 2020/2021

Les entrées et sorties du collège se font par le portail Place du Prieuré (près des Halles) :

Ouverture : 7 h 35, 12 h 55, 13 h 15, 15 h 20, 16 h 30

Fermeture : 7 h 55, 8 h 50 et 13 h 25. **Soit 5 minutes avant le début des cours**

Les retardataires passent par le 3 avenue de la Borderie et se présentent au bureau des Surveillants.

Signaler absences et retards au bureau des surveillants

avant 10 h au 02 99 56 57 21

Dès la rentrée, toute absence non justifiée sera signalée par téléphone aux familles (merci de notifier tout changement de numéro de téléphone au secrétariat)

CANTINE, ÉTUDE DU SOIR et GARDERIE DU SOIR 2020/2021

1) CANTINE

• Prix du repas pour les demi-pensionnaires : 4,50 €

• Prix du repas pour les repas occasionnels : 4,85 €

A chaque passage, l'élève pourra consulter l'état de son compte.

Si plusieurs enfants d'une même famille s'inscrivent à la **demi-pension complète**, le tarif du repas sera de 4,40 € pour le second, 4,20 € pour le 3^{ème}.

2) ETUDE DU SOIR

La prestation sera facturée à terme échu à chaque fin de trimestre (quel que soit le mode de paiement choisi).

• **3,50 €/soir.**

• **35,00 €/mois au-delà de 10 soirs/mois.**

• GARDERIE DU SOIR

Un service de garderie du soir est proposé à l'école maternelle **à partir de 18 h** pour les collégiens **facturé 2 €/soir**, cela permettra d'éviter que des jeunes attendent sous la pluie, dans le froid ou la nuit.

COTISATIONS 2020/2021

Nous vous proposons trois tarifs de scolarité au choix pour atteindre deux objectifs :

- permettre à chaque famille d'inscrire leur enfant dans l'école de leur choix alors même que leur situation financière est difficile.
- développer la solidarité : le choix du tarif plus élevé par certaines familles permet de poursuivre nos efforts d'investissement pour permettre à tous d'évoluer dans un cadre de travail moderne et agréable.

1) TARIFS

Trois tarifs sont proposés à la rentrée 2020

Tarif 1 : 516 €/an soit **172 €/trimestre ou 51,60 €/mois** ☞ **Permet l'équilibre financier**

Tarif 2 : 555 €/an soit **185 €/trimestre ou 55,50 €/mois** ☞ **Tarif solidaire**

Tarif 3 : 501 €/an soit **167 €/trimestre ou 50,10 €/mois** ☞ **En cas de difficultés financières**

2) FRAIS ANNEXES

NIVEAU	DEPENSE	PRIX
En 6 ^{ème} et 5 ^{ème}	Option sculpture	15,00 €
De la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}	Ouvrages étudiés en français	Facturés au cours de l'année après distribution aux élèves
	Carte d'identité scolaire informatisée	La 1 ^{ère} est gratuite Les suivantes seront à 5€

3) SEJOURS

Durant les années « collège », différentes propositions seront faites :

- en 6^{ème} **Base de plein air de Guerlédan** **135 € environ**
- en 5^{ème} **Séjour à la montagne** **550 € environ**
- en 4^{ème} **Séjour à l'étranger (facultatif)** **550 € environ**

4) PAIEMENT

Formule 1 : par prélèvement automatique à réception des factures (formule à privilégier) :

- **frais de scolarité** : prélèvement mensuel sur 10 échéances d'octobre 2020 à juillet 2021
- **frais de restauration** : prélèvement mensuel sur 10 échéances d'octobre 2020 à juillet 2021
- **étude du soir** : prélèvement une fois tous les trimestres
- **frais annexes** : prélèvement selon échéancier
- **sorties scolaires** : prélèvement selon échéancier
- **séjours** : prélèvement selon échéancier

Formule 2 : par chèque à réception de facture :

- **frais de scolarité** : selon échéancier en novembre 2020, mars 2021 et juin 2021
- **frais de restauration** : selon relevé des repas consommés avant le 10 de chaque mois
- **étude du soir** : selon échéancier en novembre 2020, mars 2021 et juin 2021
- **frais annexes** : selon échéancier
- **sorties scolaires** : selon échéancier
- **séjours** : selon échéancier

Pour toute situation particulière, s'adresser au chef d'établissement par mail : secretariat@nddc.fr